



Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris (Institut historique allemand) Band 31/2 (2004)

DOI: 10.11588/fr.2004.2.63384

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nichtkommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.





272 Rezensionen

Malgré les synthèses effectuées par cette étude, on ne peut que soulever la question de la version du texte choisie par Rohwetter parmi les quatre textes disponibles. Il y a tout d'abord le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal qui est sans nul doute l'édition de dédicace présentée au roi. Les trois autres versions imprimées du »Livre de l'institution« sont toutes posthumes, on songe que Budé aurait certainement répugné qu'on publie sous son nom un texte vernaculaire. Il est fort regrettable qu'une comparaison sérieuse de ces différentes versions n'ait pas été faite. Guy Guedet dans un article que Rohwetter ne cite pas (»Guillaume Budé, parrain d'encyclopédie« ou le vrai texte de l'Institution du Prince«, dans: Génie de la forme. Mélanges de langue et de littérature offerts à Jean Monrot, Nancy 1982, p. 87-92) soutient que Budé aurait révisé et enrichi le texte de l'Arsenal en 1522. C'est cette nouvelle version qui a été imprimée en 1547 par Jean Foucher (reprise par M. Marin en 1982). Une autre édition – disponible en fac-similé: Farnborough 1966 et sur le site gallica – est celle imprimée par Nicole Paris et Jean de Luxembourg, elle est en partie tronquée par de nombreux ajouts des éditeurs. Enfin il existe une version imprimée à Lyon par Guillaume Gazeau, datant également de 1547. Sans faire un travail d'édition scientifique, et compte tenu de l'approche philologique de Rohwetter, il aurait été intéressant de juger de la teneur des additions et transformations opérées par Budé (ou par ses éditeurs) entre la version manuscrite de l'Arsenal de 1519 et celle des années 1520 qui marquent le retour de Budé sur la scène publique après une absence qui dure pratiquement tout le règne du roi Louis XII. Il me semble également regrettable, et quelque peu paradoxal, que la mise en contexte du »Livre de l'institution« fasse abstraction des œuvres de Budé lui-même. Une comparaison, par exemple, avec le »De Philologia« qui est un dialogue imaginaire entre Budé et François Ier aurait été souhaitable. Cela dit, depuis l'étude très datée de Milosch Triwunatz (publié en 1903), très peu a été publié sur ce sujet en allemand, et il faut donc saluer le travail de Rohwetter qui rectifie cette situation en offrant au lectorat allemand un beau livre, qui sans être très ambitieux, a le mérite d'être lucide et cohérent, remplissant très précisément les objectifs qu'il énonce. Une étude donc qui intéressera moins les spécialistes que ceux qui cherchent une sérieuse introduction au premier promoteur de l'humanisme français au début du seizième siècle.

Nicole Hochner, Jerusalem

Horst Carl, Der Schwäbische Bund 1488–1534. Landfrieden und Genossenschaft im Übergang vom Spätmittelalter zur Reformation, Leinfelden-Echterdingen (DRW-Verlag) 2000, XII–592 p. (Schriften zur südwestdeutschen Landeskunde, 24).

Pendant longtemps, les historiens de l'État se sont focalisés sur la mise en place des institutions centrales et sur les pratiques de gouvernement qu'elles ont produites à différentes échelles, notamment dans les provinces. Dans les pays germaniques, on a naturellement privilégié les princes, les mieux outillés pour une mise en scène du pouvoir et de la mémoire afférente. Ces processus d'étagement et de relations de pouvoir ont été vus aussi bien du côté des gouvernants que des gouvernés, notamment depuis Peter Blickle, en prenant en compte l'homme du commun, représenté dans des structures corporatives ou agissant à l'extérieur de celles-ci. Les zones de basses pressions étatiques, si nombreuses dans le sud de l'Allemagne depuis le Grand Interrègne ont été trop souvent considérées comme des ensembles interstitiels, existant par défaut et associés, au coup par coup depuis la fin du XIIIe siècle, sous la forme de ligues de paix publiques (Landfrieden), étudiées avec finesse par Konrad Ruser¹. Certaines de ces instances de coopération politique ont été étouffées

1 Konrad Ruser, Die Urkunden und Akten der oberdeutschen Städtebünde vom 13. Jahrhundert bis 1549, 3 vol., Göttingen 1979. dans l'œuf, notamment à la fin du règne de Charles IV puis sous celui du roi Wenceslas, d'autres se sont cristallisées comme des syndicats de défenses d'intérêts communs – ainsi, la Ligue des Dix villes impériales d'Alsace ou Décapole, fondée en 1354 et maintenue jusqu'en 1678/79, avec une solidarité épisodique –, d'autres, enfin, les Confédérés suisses, se sont taillée une puissance à l'échelle de l'Europe. Dans ce dernier cas, ils ont été à l'origine d'une histoire nationale, relue en termes de genèse et d'épanouissement inscrits dans leur destin, rendant caducs et inutiles les autres types de regroupements régionaux.

La Ligue souabe est le plus bel exemple du genre. C'est à peine si elle avait droit à quelques lignes dans les histoires générales d'Allemagne à la veille ou au petit matin de la Réforme: des allusions lors de la Guerre de Souabe, en 1499, une nouvelle fois lors de l'insurrection paysanne de 1525, un très vieux recueil d'Urkunden, beaucoup de choses en vrac dans les

Reichstagsakten, mais pas encore d'historien.

C'est chose faite avec la publication du livre de Horst Carl.

S'ouvrant sur le paysage lacunaire qui vient d'être décrit, et les avancées récentes dues, notamment, à Volker Press, à propos de la noblesse, l'ouvrage vise à décrire les structures et à analyser les fonctions de la ligue en repérant et en définissant des enjeux qui ne sauraient tenir dans l'acception moderne du mot État: il s'agit d'un système politique complexe au sein d'un Empire dont il faut analyser la grammaire, selon la belle formule de Peter Moraw, une relique déconnectée de son objet premier – en 1488, lors de sa fondation, le temps n'est plus aux Landfrieden –, une pièce encore mal ajusté à la théorie dualiste qui prévaut dans l'espace impérial.

Au départ, la Ligue est créée sur les injonctions faites par l'empereur Frédéric III aux »états « immédiats de Souabe en vue d'une union régionale pour garantir la paix publique. Des renouvellements ultérieurs, des extensions, des défections – comme celle du duché de Wurtemberg, en 1513 – et d'autres circonstances guerrières ainsi que la cassure religieuse jalonnent

son histoire jusqu'à sa disparition - prévisible - en 1534.

Première question, celle de l'initiative et la direction d'un ensemble qui regroupe, à l'origine, quelque 26 comtes ou barons immédiats, 531 membres de la chevalerie, 29 chefs de maisons religieuses (Praelaten) et 26 villes impériales². Disparités de rang et de statut, allant de pair avec une dissémination entre Forêt Noire et Lac de Constance, avec de épiphyses plus lointaines. Au début du règne de Charles Quint, le polygraphe saxon Johannes Agricola expliquait que Maximilien Ier avait créé le Schwäbische Bund pour répliquer à l'insolence et à l'agressivité des Suisses, montrant par cet exemple la valeur du proverbe »Quand Dieu bénit un pays, il lui donne un prince intelligent qui le maintient en paix« (Drey hundert gemeyner Sprichwörter, Haguenau 1529). H. Carl montre que la réalité est mouvante, que Frédéric a d'abord joué un rôle d'arbitre et un jeu de balance, à un moment où Wurtemberg et Tyrol étaient fragilisés, et où il fallait faire pièce aux Wittelsbach, puis en donnant une orientation habsbourgeoise à la Ligue. »Kaiserlicher Punt« aux mains de l'empereur (qui en est membre par ses possessions locales), ou »unser und des Reiches pund«? De fait, si le souverain reste le garant de l'existence de celle-ci, il n'en est pas le maître absolu. L'auteur insiste avec raison sur les grands hommes de ses renouvellements, l'archevêque Berthold de Henneberg en 1499-1500, Paul de Liechtenstein en 1514, Guillaume de Bavière en 1522: autant d'impulsions et d'influences.

Au vrai, et c'est l'objet d'une troisième partie, la Ligue souabe se transforme au fil du temps. Après 1500, l'agrégation de princes, avec l'érection en duché du Wurtemberg, l'arrivée de l'électeur de Mayence, de la Bavière, du margrave de Brandebourg-Ansbach etc., et la tutelle de l'Autriche en font, ipso facto, un modèle réduit de l'Empire (l'auteur parle de Fürstenbank, comme au Reichstag), posant du même coup le problème de son caractère

² Les cartes des p. 63 et 66 sont peu utilisables, trop petites et insuffisamment légendées. Il aurait été préférable d'adopter une échelle différente et d'en multiplier le nombre.

274 Rezensionen

facultatif et de sa vocation unificatrice. Est-elle une chance pour la petite noblesse obsédée par ses libertés, et, somme toute, déjà fort bien représentée par des sociétés chevaleresques régionales, comme celle de Saint-Georges, la plus fameuse de toutes, qui peut même servir d'interface entre l'aristocratie et les lignages les plus modestes? Elle préexiste à la Ligue souabe, mais elle y consolide son statut de Reichsritterschaft. Le cas des villes illustre encore davantage la géométrie variable du système: le réseau souabe fonctionne (on se reportera pour cela au tableau de participation des villes aux conseil de la ligue, p. 311), mais sa périphérie ne s'y implique guère. Ainsi Strasbourg, qui finit par s'en désintéresser, suivant l'exemple précoce de la ville impériale de Sélestat, qui avait fait connaître son refus d'adhérer à la ligue, le 15 septembre 1488, en alléguant des charges trop lourdes pour elle et »compte tenu du fait que les pays de Souabe et de l'Alsace sont séparés par une grande distance«3.

Les chapitres consacrés aux fondements institutionnels et aux principes de fonctionnement de la ligue (4° partie) permettent de mesurer ce qui vient des anciennes alliances de Landfrieden, validées par serment (les alliés sont, au sens propre, des Eidgenossen), et ce qui procède de pratiques plus modernes empruntées aux assemblées d'états ou au Reichstag, représentation, concertation (au moyen d'allers-retours incessants), modalités de prise de décision. Ce »Bundestag« gyrovague (mais localisé le plus souvent dans les grandes villes comme Ulm, Esslingen ou Augsbourg) se réunit avec une grande fréquence (p. 220), notamment lors des crises (1519: mise au ban d'Ulrich de Wurtemberg, 1525, Guerre des Paysans); il peut se prolonger par des commissions. Il en résulte une culture politique originale, à michemin de l'intérêt commun (qui fait l'objet de la 7° partie, sur les arbitrages des conflits et la

recherche de la paix).

De fait, la ligue dispose de moyens et se donne des instances dirigeantes - des capitaines issus de la noblesse et des villes, bientôt rejoints par des officiers de princes qui en font partie, un conseil (Bundesrat), des »fonctionnaires«. L'érudition de l'auteur est impressionnante, mais il aurait peut-être été plus judicieux de présenter des notices biographiques regroupées par ordre alphabétique à la fin de l'ouvrage et d'aborder la chose d'une manière plus synthétique, en proposant des organigrammes et en recourant à la prosopographie – dont l'avantage est de montrer les continuités (ex. p. 313). Ce personnel, issu des chancelleries urbaines ou du service princier imprime sa marque sur les institutions et peut effectivement gérer la machine complexe des matricules répartissant les charges (financières ou militaires); il est à même de se retrouver dans les arcanes du droit public et des juridictions d'Empire, notamment lorsque se précise le rôle de la Chambre de justice impériale, après la diète de Worms de 1495. La Ligue souabe possède sa propre instance judiciaire, désignée par les trois corps dominants, princes, nobles et villes: elle emploie des robins formés aux meilleures universités (surtout Tübingen): ces Triumviri Sueviae - c'est l'expression utilisée - peuvent être des vedettes, comme le fameux Johannes Reuchlin. On lira donc de fortes pages sur le comportement de la ligue face à ses adversaires: maintien de l'ordre face à la Fehde résiduelle (avec quelques belles flambées, principalement sous Götz von Berlichingen), face aux menaces de déstabilisation venues de l'extérieur (sur le Danube, du côté bavarois, dès 1488, en rapport direct avec la fondation du Bund) ou au service de l'empereur (contre les Suisses, en 1499, au moment de la Guerre de succession du Palatinat en 1504). La puissance militaire souabe est réelle – 1200 cavaliers, 14 000 fantassins en 1503), mais fragile et éphémère, du fait des intérêts des villes, des princes et de la chevalerie. La politique imprévisible du duc Ulrich de Wurtemberg, qui s'en retire et en devient le principal ennemi pose du même coup la question de son rapport avec l'empereur, en quelque sorte débordé par les uns et les autres. On appréciera tout particulièrement les analyses de H. Carl quant à la confrontation avec les confédérés suisses, qui bénéficient d'une tradition historique plus flatteuse. Ennemis idéo-

³ AM Sélestat, BB 15a, p. 11-12 cité par Joseph GÉNY, Die Reichsstadt Schlettstadt und ihr Anteil an den sozialpolitischen und religiösen Bewegungen der Jahre 1490-1526, Freiburg i. Br. 1900.

logiques? Pas si sûr, en effet. Les villes (comme Nördlingen, par exemple, dès 1487) sont loin d'être hostiles à leurs sœurs de l'espace helvétique, ne serait-ce que parce qu'elles entretiennent de bonnes relations économiques avec elles; les animosités qu'il peut y avoir sont incidentes et limitées dans le temps (ainsi, Ulm, en différend avec Berne à la suite d'une affaire de créances impayées revenant à la famille bernoise des Löblin, entre 1487 et 1500). La campagne du début de l'année 1499 se solde par un désastre pour l'armée souabe, faute de coordination, et, vraisemblablement, d'un élan guerrier approprié. Elle n'a qu'un impact limité sur la suite des événements: la coexistence recouvrée à l'issue de la Guerre souabe et la prudence affichée par la ligue face aux foucades de Maximilien en témoignent aisément. Au terme d'une typologie des conflits menés par les membres de la Ligue, il appert que cette coalition paradoxale de princes et de puissances de moindre importance ne saurait être interprétée comme un des piliers de la réforme de l'Empire à la fin du moyen âge et au début du XVI° siècle, ni même comme un instrument de paix et d'équilibre au sein du Reich et qu'elle ne constitue pas une alternative. Le dossier produit par H. Carl va permettre d'argumenter la »querelle d'Allemands« dans laquelle se situe le débat sur la réalité politique et institutionnelle de l'Empire. D'un maniement agréable (malgré une certaine tendance au jargon), doté d'un bon index, d'un répertoire des sources et d'une bibliographie exhaustive, l'ouvrage est enluminé par des reproductions de qualité. Souhaitons qu'il soit prolongé par un second volume qui pourrait rassembler les regestes du Schwäbische Bund, ainsi que la publication de ses textes fondateurs ou de ses recès les plus marquants.

Georges Bischoff, Strasbourg

Eva-Maria Seng, Stadt – Idee und Planung. Neue Ansätze im Städtebau des 16. und 17. Jahrhunderts, München (Deutscher Kunstverlag) 2003, 319 p. (Kunstwissenschaftliche Studien, 108).

L'historiographie de l'urbanisme et de l'image de la ville connaît sa période faste actuellement. La Commission internationale pour l'histoire des Villes débat du sujet depuis plus de trois ans ce qui révèle à la fois la nouveauté et l'intérêt de cet aspect de la recherche. De formation historienne de l'art, E.-M. Seng s'est d'abord intéressée à l'architecture religieuse du XIX^e siècle puis à l'urbanisme et à l'architecture des villes. Elle a composé une »dissertation« pour son habilitation en l'an 2000. Elle en publie le texte dans cet ouvrage. Le sous-titre reste trop modeste: »nouveaux essais en urbanisme des XVI^e et XVII^e siècles«. L'auteur a certes limité ses recherches essentiellement à la partie méridionale de l'Allemagne et à la Saxe, mais ses contributions offrent des perspectives bien plus larges dans l'approche de l'urbanisme de l'Europe occidentale.

Le plan de l'ouvrage s'inscrit dans un ordre parfait. Il était indispensable de traiter d'abord de la perception et de la représentation des villes afin d'en dégager les approches idéologiques (esthétisme) et réalistes (planimétrie). Cela a permis de consacrer un grand chapitre du livre à la ville idéale, à l'aube des Temps modernes, et de vérifier la traduction de cette approche utopique et théorique dans les chapitres suivants qui traitent de la fondation des villes nouvelles dans les XVI^e et XVII^e siècles. L'influence du cartésianisme – ou de la géométrie – l'emporte au siècle des lumières.

Après avoir rappelé que l'urbanisme était devenu une discipline à part à la fin du XIX^e siècle, sous l'influence d'architectes et d'historiens parmi lesquels Karl Gruber, E.-M. Seng nous introduit dans les studioli et les cabinets d'art. Le lecteur apprécie dès les premières pages les nombreuses reproductions de documents qui n'illustrent pas seulement le texte, mais constituent une véritable démonstration de la thèse de l'auteur. L'historien des idées retiendra surtout la fine analyse de l'influence de l'aristotélisme et du protestantisme. Les légistes ont élaboré au XVI^e siècle des ordonnances de police pour la »gouvernance« des